



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION POUR
L'ANIMATION D'UN CYCLE DE CONFÉRENCES
INTITULÉ "CONFÉRENCES HISTOIRE DE
L'ART" PAR LIONEL CARIOU DANS
L'AUDITORIUM DE COEUR DE VILLE**

**DÉCISION N° AU-19-232
EN DATE DU 29 JUIN 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2019-2020,

CONSIDÉRANT la proposition de conférences de Lionel CARIOU domicilié 113 boulevard Voltaire – 92600 Asnières-sur-Seine, les 5 novembre et 17 décembre 2019 et les 3 mars, 28 avril et 26 mai 2020 à 14 heures 30 dans l'Auditorium situé à Cœur de Ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec Monsieur Lionel CARIOU domicilié 113, boulevard Voltaire – 92600 Asnières-sur-Seine, un contrat de prestation pour l'animation d'un cycle de conférences intitulé « Conférences histoire de l'art », les 5 novembre et 17 décembre 2019 et les 3 mars, 28 avril et 26 mai 2020 à 14 heures 30 dont le coût est fixé à deux mille euros (2 000,00 € T.T.C.) ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET